



BANQUE POPULAIRE  
FÉDÉRATION NATIONALE  
[www.fnbp.fr](http://www.fnbp.fr)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 décembre 2015

### **Signature d'une convention de partenariat triennale entre la Fédération Nationale des Banques Populaires et l'Adie**

L'Adie, association pionnière du microcrédit en France, et les Banques Populaires, par l'intermédiaire de la Fédération Nationale des Banques Populaires, confirment une nouvelle fois leur engagement auprès des jeunes éloignés de l'emploi et désireux de créer leur micro-entreprise grâce au microcrédit, en signant ce jour une nouvelle convention cadre pour les années 2016, 2017 et 2018.

***A travers cette nouvelle convention cadre, l'Adie et le Réseau des Banques Populaires réaffirment leur mobilisation concrète et durable en faveur de l'entrepreneuriat.***

Partenaire de l'Adie depuis 1997, le Réseau des Banques Populaires s'engage pour trois années supplémentaires aux côtés de l'Adie et des personnes éloignées du marché du travail qui créent leur entreprise grâce au microcrédit. Cette convention triennale s'inscrit dans la continuité des engagements axés sur la jeunesse pris par la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) depuis deux ans.

***Premier refinanceur des microcrédits de l'Adie, le Réseau Banque Populaire accompagne la croissance des besoins en refinancement de l'Adie (+15% en 2016)***

Le réseau des Banques Populaires est le premier refinanceur des microcrédits de l'Adie. En 2014, ce sont plus de 19,5 millions d'euros de lignes de crédit qui ont été mis à disposition de l'association et ont permis d'accorder plus de 5 400 microcrédits professionnels. En 2015, les Banques Populaires ont refinancé plus de 30% des lignes de microcrédit de l'Adie, soit l'équivalent de la proportion de jeunes dans le public soutenu par l'association. Pour les trois prochaines années et afin d'accompagner au mieux la croissance de l'association, le réseau des Banques Populaires entend maintenir son niveau d'engagement en continuant de refinancer près du tiers de ses lignes de crédit.

***Le Réseau des Banques Populaires poursuit sa mobilisation en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes de l'Adie à travers plusieurs engagements :***

En complément des microcrédits, le Réseau des Banques Populaires est l'un des principaux contributeurs au Fonds de prêts d'honneur de l'Adie dédié aux jeunes éloignés du marché du travail qui se lancent dans l'entrepreneuriat. Le programme de formation Adie CréaJeunes dédié aux jeunes de 18 à 32 ans, bénéficie également du soutien financier et de l'expertise du Réseau des Banques Populaires. Par ailleurs, celui-ci décerne chaque année avec l'Adie, en régions et au niveau national, le Prix Jeunes – Banque Populaire Créadie qui vise à valoriser les jeunes entrepreneurs soutenus par l'association. Enfin, en tant que partenaire

Jeune de la campagne annuelle « Il n’y a pas d’âge(s) pour créer sa boîte » et de la Semaine du Microcrédit, le réseau des Banques Populaires s’engage à promouvoir les actions de l’Adie auprès du grand public.

En 2014, l’Adie a accompagné plus de 4 000 jeunes, avec le soutien du réseau des Banques Populaires, avant, pendant et après la création de leur entreprise. La convention cadre signée entre la FNBP et l’Adie prévoit que ces engagements soient poursuivis jusqu’en 2018.

**A propos de l'Adie :**

*Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité. Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 160 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 120 000 entreprises. L'Adie est présidée depuis 2011 par Catherine Barbaroux. En 2014, elle a financé plus de 16 600 personnes et ainsi permis la création de 200 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.*

[www.adie.org](http://www.adie.org)

**A propos du réseau des Banques Populaires :**

*Le réseau des Banques Populaires a été créé par et pour les entrepreneurs. Son objectif est d'accompagner au plus près celles et ceux qui entreprennent, en participant pleinement au développement économique, social et humain des territoires. Fortes de leur statut de banque coopérative, les Banques Populaires inscrivent leur relation dans la durée, le suivi et l'accompagnement. Depuis toujours, leur action est guidée par deux valeurs essentielles : la solidarité et la liberté d'entreprendre. Partenaires privilégiés des créateurs de valeur, elles s'engagent sur leur territoire aux côtés des acteurs de la création d'entreprises.*

*Le réseau des Banques Populaires est constitué de 16 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance. La Banque Populaire, avec 9,1 millions de clients (dont 3,9 millions de sociétaires), 3 294 agences et 16 agences e-Banque Populaire, fait partie du 2e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.*

[www.fnbp.fr](http://www.fnbp.fr)

**CONTACT PRESSE ADIE :**

**Laurence MICHELENA** - Directrice de la Communication  
01 49 33 19 03 - 06 86 17 48 76 - [lmichelena@adie.org](mailto:lmichelena@adie.org)

**Christelle TOURE** - Responsable Communication Institutionnelle  
01 49 33 19 66 - 06 07 32 98 53 - [ctoure@adie.org](mailto:ctoure@adie.org)

**Alice DEKKER** - Attachée de Presse  
06 16 58 21 60 - [alice.dekker@wanadoo.fr](mailto:alice.dekker@wanadoo.fr)

**CONTACT PRESSE FEDERATION NATIONALE DES BANQUES POPULAIRES :**

**Karine PLOUJOUX** - Directrice de la Communication  
01 58 40 32 97 - [karine.ploujoux@fnbp.banquepopulaire.fr](mailto:karine.ploujoux@fnbp.banquepopulaire.fr)

**Audrey LECOURT** - Chef de projets Communication Institutionnelle  
01 58 40 46 73 - [audrey.lecourt@fnbp.banquepopulaire.fr](mailto:audrey.lecourt@fnbp.banquepopulaire.fr)